

207. LE FIGUIER DESSECHE ET LA FOI POUR DEPLACER UNE MONTAGNE
(Mt. 21:20-22 ; Mc. 11:20-26 ; Lc. 17:5-6)

Note : les deux versets 25 et 26 de Mc. 11 ont été examinés dans l'étude n° 56, en parallèle avec Mt. 6:14-15 à cause du thème commun aux deux textes du pardon.

| MATTHIEU 21 | MARC 11 | LUC | JEAN |
|---|--|-----|------|
| <p>20. Les disciples, qui virent cela, furent étonnés, et dirent :</p> <p>Comment ce figuier est-il devenu sec en un instant ?</p> <p>21. Jésus leur répondit :</p> <p>Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi et que vous ne doutiez point, non seulement vous feriez ce qui a été fait à ce figuier, mais quand vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait.</p> <p>22. Tout ce que vous demanderez avec foi par la prière, vous le recevrez.</p> | <p>20. Le matin, en passant, les disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines.</p> <p>21. Pierre, se rappelant ce qui s'était passé,</p> <p>dit à Jésus :</p> <p>Rabbi regarde, le figuier que tu as maudit a séché.</p> <p>22. Jésus prit la parole, et leur dit :</p> <p>Ayez foi en Dieu.</p> <p>23. Je vous le dis en vérité,</p> <p>si quelqu'un dit à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce qu'il dit arrive,</p> <p>il le verra s'accomplir.</p> <p>24. C'est pourquoi je vous dis :</p> <p>Tout ce que vous demanderez</p> <p>en priant,</p> <p>croyez que vous l'avez reçu,</p> <p>et vous le verrez s'accomplir.</p> | | |

• **Mc. 11:20** *“Le matin, en passant, les disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines.”* :

a) Le figuier a été maudit la veille (Mt. 21:19, Mc. 11:14), le **lundi matin**, alors que Jésus se rendait une seconde fois au temple, où il a chassé les vendeurs et les changeurs du temple, et où il a dû affronter un reproche de membres du sanhédrin.

• Jésus était déjà venu dans le temple le **dimanche** (après son entrée triomphale dans la ville, monté sur un ânon). Cette entrée triomphale correspondait au **10^e jour du premier mois** où l'agneau pascal était présenté.

• Le **lundi**, Jésus n'avait quitté le temple que dans la **soirée**, et personne n'avait pu remarquer ce qu'il était advenu du figuier (le groupe avait peut-être emprunté un chemin de retour différent de celui de l'aller).

• C'est seulement le **mardi matin** (de mars ou avril de l'an 30), alors que Jésus retourne par le même chemin au temple pour y **enseigner** (Lc. 21:37-38), que les disciples qui l'accompagnent découvrent l'état du figuier.

b) Les feuilles pendantes du figuier sont éloquentes. La mort a frappé l'arbre “*jusqu'aux racines*”, dès que Jésus l'a maudit. L'arbre a été **privé d'eau**, et il n'a pu faire illusion que quelques heures.

- Si dans la dernière phase de son ministère Jésus a multiplié les allusions à sa mort prochaine, il va aussi multiplier les avertissements sur la **destruction prochaine** de Jérusalem et de la théocratie d'Israël.

- Ici, le figuier est une image d'Israël sur le point d'être jugé en fin de cycle (voir l'étude n° 205). L'Eau est encore disponible, mais le figuier a perdu l'aptitude à absorber cette Eau. C'est la pire des malédictions.

- Les **vierges folles** d'Israël et celles de l'église des Nations seront desséchées avant de frapper en vain à la porte de l'Epoux. Elles ne se rendront pas compte de leur état avant ce moment.

- **L'ivraie** sera déracinée et séchera avant d'être brûlée.

Mt. 25:29 “*Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a.*”

c) C'est une mort irréversible, ne laissant à vue humaine **aucun espoir pour une restauration** d'Israël dans un Etat comparable à celui du passé, aussi glorieux que ce passé ait pu être du fait de ses privilèges divins.

Par contre, Dieu a prévu, pour les descendants de Jacob selon l'Esprit, qu'ils seront **greffés (“entés”)** à **nouveau** sur le Tronc de l'Arbre de Vie (un Tronc spirituel, et non pas socio-politique), où l'Eglise des élus des Nations est déjà greffée. Ce sera pour eux (ils seront sans doute peu nombreux eux aussi) **comme une résurrection** après des siècles de gel :

Rom. 11:13-15 “(13) *Je vous le dis à vous, païens : en tant que je suis apôtre des païens, je glorifie mon ministère, (14) afin, s'il est possible, d'exciter la jalousie de ceux de ma race, et d'en sauver quelques-uns. (15) Car si leur rejet a été la réconciliation du monde, que sera leur réintégration, sinon une vie d'entre les morts ?*”

Rom. 11:23-24 “(23) *Eux de même, s'ils ne persistent pas dans l'incrédulité, ils seront entés ; car Dieu est puissant pour les enter de nouveau. (24) Si toi, tu as été coupé de l'olivier naturellement sauvage, et enté contrairement à ta nature sur l'Olivier franc, à plus forte raison eux seront-ils entés selon leur nature sur leur propre Olivier* (celui du Verbe prophétique manifesté).”

• **Mt. 21:20, Mc. 11:21** “*Pierre, se rappelant ce qui s'était passé, ... les disciples, qui virent cela, furent étonnés, et dirent ... Rabbi regarde, le figuier que tu as maudit a séché ... comment ce figuier est-il devenu sec en un instant ?*” :

a) Une sécheresse naturelle n'aurait pas produit un effet aussi rapide ! Les disciples sont d'autant plus impressionnés qu'ils avaient sans doute déjà oublié la malédiction lancée par Jésus. Le sort d'un figuier ne les préoccupait guère, et ils n'avaient pas pleinement perçu que les paroles de Jésus étaient soutenues par toute la puissance du Trône.

Jésus a déjà accompli des miracles autres que des guérisons et des délivrances, qui montraient son **autorité sur la nature** : l'eau changée en vin, les multiplications des pains et des poissons, la pêche miraculeuse, la tempête apaisée, la pêche d'un poisson ayant une drachme dans sa gueule.

Ici, la flétrissure du figuier est un miracle particulier : c'est la seule fois durant son ministère terrestre que la puissance de Jésus agit **en malédiction** (évidemment sur les indications du Père) !

- Dans l'AT, **Moïse, Elie, Elisée, etc.**, ont accompli des miracles en malédiction (noyade d'une armée, pays frappé de sécheresse, hommes devenant lépreux).

- Après la Pentecôte, Ananias et Saphira sont morts devant **Pierre** (Act. 5:5,10), et Elymas le magicien est devenu aveugle à la parole de **Paul** (Act. 13:11).

b) Deux apôtres ont prié pour que Jésus fasse tomber le feu du ciel sur des villages samaritains peu accueillants, et Jésus les avait éconduits.

Cette nouvelle démonstration de puissance émerveille les apôtres comme elle fascine tous les hommes qui en sont témoins. Les apôtres ne pensent pas à la signification prophétique **invisible** du miracle, mais au phénomène physique surnaturel **visible** dont ils sont témoins.

Jésus sait que l'homme aspire à faire des miracles, et prétend qu'il en fera bon usage. L'histoire montre que, sauf rares exceptions, lorsqu'un homme reçoit les prémices d'un charisme divin, il en tire orgueil (à cause de son désir dévoyé de puissance, et de ses convoitises insoupçonnables) et peut se détruire lui-même.

Ne recevront les puissances les plus redoutables que les âmes devenues les plus douces selon les critères divins.

Nb. 12:3 “... **Moïse** (un homme qui avait autrefois tué par colère) *était un homme fort patient, plus qu'aucun homme sur la face de la terre.*”

Mt. 11:29 “... *je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez du repos pour vos âmes.*”

c) Jésus sait ce que pensent les disciples face à ce miracle. Il accepte de répondre à leur question : **“comment ?”**. Il va leur dispenser un enseignement sur les conditions que l'homme aspirant à accomplir des miracles doit respecter.

Jésus n'a jamais dit que l'homme ne ferait jamais de miracles. Il est paru comme un simple homme pour démontrer précisément le contraire !

Jn. 14:12 “*En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père.*”

Jésus va citer et développer **deux conditions**, l'une qui concerne les relations avec **Dieu**, l'autre qui concerne les relations avec **autrui**. La mise en œuvre de ces deux conditions nécessite l'entrée en action de la dynamique qui seule permet de progresser dans les **deux Tables** de la Loi (la Nouvelle Alliance ne les a jamais abolies).

- Première condition : **avoir foi en Dieu** (Mt. 21:21-22, Mc. 11:22-24), et il faudra préciser ce que cela signifie.

- Seconde condition : **pardonner** (Mc. 11:25-26).

Quand Dieu veut qu'un élu apprenne à beaucoup pardonner, il le fait passer par des chemins où il sera souvent offensé !

Les “*Dix commandements*” sont indissociables. Le croyant n'aime pas plus Dieu qu'il n'aime les autres, et vice-versa. L'homme ne pardonne pas plus qu'il ne désire donner, et vice-versa. L'homme n'est pas plus fidèle à Dieu qu'il n'aime Dieu et vice-versa.

d) La réponse de Jésus écarte tous les raisonnements de l'homme religieux naturel pour qui la foi qui produit des miracles résulte d'une **discipline** mentale, d'un **entraînement** de la pensée, d'un **marchandage** avec Dieu par les jeûnes et les heures de prière. Des marchands organisent des conférences pour vendre ces recettes (et parfois des guérisons authentiques sont accordées par Dieu !).

Pour comprendre l'enseignement de Jésus dispensé ici, et ailleurs, sur “*la foi*” qui produit des miracles, il faut garder à l'esprit la clef suivante : **aux disciples qui demandent “comment” accomplir des miracles, Jésus répond en exposant “COMMENT” IL FAIT LUI-MÊME.**

- Il est l'Homme modèle.

- Lui et les apôtres ont proclamé que tout croyant pouvait progresser à sa ressemblance.

Eph. 5:2 “*... marchez dans l'amour, à l'exemple de Christ, qui nous a aimés, et qui s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice de bonne odeur.*”

Phil. 2:5-11 “(5) *Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus Christ, (6) lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, (7) mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ; et ayant paru comme un simple homme, (8) il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. (9) C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom, (10) afin qu'au Nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, (11) et que toute langue confesse que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père.*”

1 P. 2:21 “*Et c'est à cela (les souffrances injustifiées) que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces ...*”

Jn. 14:12 (déjà cité) “*En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père.*”

Les sarments portent les fruits contenus dans le Cep s'ils sont parcourus par la même Sève que le Cep.

• **Mc. 11:22** “*Jésus prit la parole, et leur dit : Ayez foi en Dieu.*” :

C'est la **première condition** requise pour que le Corps des croyants puisse avoir le même **comportement** que Jésus et puisse accomplir, comme promis, les mêmes **œuvres** que celles accomplies par Jésus.

a) Dans la Bible et dans la vie de Jésus, “*avoir foi en Dieu*” ne se réduit pas à une position théologique froide, ni à la **conviction** que Dieu existe. Il est possible de croire à l'existence du Créateur et d'être rejeté par Dieu (Rom. 1:20-21).

Sans la foi, il est **impossible** d'être agréable à Dieu (Héb. 11:9), et la **foi est donc inséparable du plus grand des commandements** : “*aimer le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. - C'est le premier et le plus grand commandement (c'est le résumé de la Première Table de la Loi)*” (Mt. 22:37-38).

- C'est cette **passion exclusive** pour Dieu qui imprégnait toute la vie de Jésus.

- La foi est donc ici une **manière d'être et de vivre devant Dieu.**

• Le mot **“foi”** n’est pas un terme ésotérique réservé à un cercle d’experts en théologie ou de mystiques isolés au sommet d’une montagne ou dans un monastère. C’est un mot du langage courant qui peut être traduit par *“confiance”* ou par *“adhésion (du cœur et de la pensée)”*.

• Il existe une **“foi” profane** et une **“foi” religieuse**. Comprendre ce qu’est la première permet de mieux comprendre ce qu’est la seconde. Tout homme possède ces deux types de **“foi”**, et peut faire taire l’une et l’autre.

• La **“foi” profane**, ou *“confiance”* profane est celle qui s’exerce dans la vie quotidienne et qui résulte de l’observation et donc des sens. L’homme naturel a, par exemple, foi dans la solidité du pont qu’il traverse chaque jour. L’homme naturel a appris à avoir foi que le lourd avion dans lequel il pénètre va s’élever dans les airs et le conduire au loin. Il adhère à cette pensée sans presque y prêter attention. Mais il a la possibilité de s’opposer à cette faculté, et de refuser ce que les sens lui indiquent avec une haute probabilité de véracité. Dans ce cas, l’homme est déclaré insensé.

• La **“foi” religieuse** fonctionne selon les mêmes principes que la **“foi” profane**, mais elle a pour objet, non pas des éléments répétitifs du monde naturel visible (un pont à franchir, un interrupteur à actionner), mais des éléments étrangers à l’expérience ordinaire et aux sens. Il faut alors une action inhabituelle du monde invisible sur le monde visible pour que naisse cette **“foi”**.

• La **“foi” religieuse** la plus élémentaire est la foi en l’existence de Dieu, un Dieu invisible. Comme toute **“foi”**, celle-ci s’appuie paradoxalement sur des preuves, sinon il s’agit, non pas de foi, mais de superstition. L’homme a été conçu pour qu’au spectacle visible de la nature, il puisse adhérer pleinement à la conclusion qu’une Intelligence supérieure (et pas seulement une Force) existe. Faire taire cette *“adhésion”*, cette *“confiance”* en l’existence de Dieu est une folie spirituelle (de même que c’est le plus souvent une folie de ne pas faire confiance à un pont qu’une foule emprunte tous les jours).

• La **“foi”** dont parle Jésus ici est la **“foi” religieuse**. Comme indiqué précédemment, Dieu ne demande jamais à l’homme de croire sans preuves (le spectacle de la nature est une preuve parmi d’autres de l’existence de Dieu, mais elle n’apporte que peu d’informations. Les paroles des prophètes et de Jésus apportent ces informations vitales manquantes relatives au monde invisible, et des preuves (c’est l’un des rôles des miracles) sont apportées pour conforter la véracité de ces enseignements.

• La **“foi”** mise en œuvre par Jésus pour dessécher un figuier par une simple parole, en étant assuré à l’avance du résultat, est aussi une variété de **“foi”** spirituelle. Elle aussi est alimentée par des preuves : le plus souvent par des visions (mais aussi par des voix que l’homme apprend à reconnaître). C’est cette foi ponctuelle qui animait Abraham levant le couteau sur Isaac, Moïse devant la Mer Rouge, Elie devant les prêtres de Baal, Elisée devant la lèpre de Naaman, etc. Cette **“foi”**, la plus **spectaculaire** car la plus contraire à l’expérience humaine ordinaire, est entièrement contrôlée par Dieu, et aucun effort humain ne peut créer une telle foi. Elle fait aussi partie de l’héritage promis au peuple de Dieu, en particulier à celui de la Nouvelle Alliance. La vague de manifestations surnaturelles de la première partie du 20^e siècle l’a prouvé.

• C’est à chaque fois Dieu qui décide si les preuves qu’il donne pour alimenter la **“foi” religieuse** sont suffisantes. C’est donc Dieu qui établit la frontière qui sépare le croyant de l’incrédule.

• La foi biblique résulte toujours, **non de la chair et du sang** (les énergies naturelles), mais d’une action de l’Esprit qui **révèle**, avec plus ou moins d’intensité, un aspect des attributs de Christ (Mt. 16:17).

• La foi étant par définition une **adhésion du cœur**, elle se traduit chez le croyant par une communication de Vie divine, même si le croyant n’en est pas conscient.

• Du fait de sa foi, le croyant est **jour et nuit au bénéfice de l’Alliance** et de ses promesses, au bénéfice de la protection de Dieu (ce qui ne signifie pas, bien au contraire, qu’il échappe à l’épreuve des eaux amères du désert).

• La marche du croyant repose sur une **succession de révélations** (des preuves naturelles ou surnaturelles) **acceptées** qui approfondissent sa relation avec le Père, et d’**épreuves** qui focalisent de plus en plus les énergies du croyant vers le **contact** avec Dieu.

• C’est à cause de cette relation que Jésus n’a jamais forcé la main du Père pour être exaucé, contrairement à ce que prônent certaines doctrines dites de *“la prière violente”* ! Il s’est au contraire **abaissé** par amour pour le Père, ce que les pharisiens ne pouvaient pas faire : *“Ils lui dirent donc : Où est ton Père ? Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père.”* (Jn. 8:19). L’homme naturel peut, comme les pharisiens ou les Samaritains, adorer rituellement et **en vain** ce qu’il ne connaît pas (Jn. 4:22).

• Pour un chrétien, la foi biblique n’a pas pour objet un miracle, une guérison, un prodige, mais uniquement la Personne de Jésus-Christ et ses pensées. Le reste est donné par la Sagesse de Dieu. Les pensées des amis de Daniel étaient plus tournées vers l’Eternel que vers le brasier qui les menaçait. Leur foi en faisait des amis de Dieu, mais c’est Dieu qui, selon sa sagesse les a sauvés des flammes (il aurait pu décider de prendre ces trois amis auprès de lui).

b) Pour Jésus, “**avoir foi** (confiance totale) **en Dieu**” était plus important qu'avoir la **puissance** pour faire des miracles, et c'est paradoxalement pourquoi l'autorité lui a été accordée (cf. Phil. 2:5-11 précité) !

La Bible montre que des croyants ayant une réelle **foi** en Dieu n'ont pas reçu nécessairement l'**autorité** pour accomplir des miracles spectaculaires (cf. Jérémie, David, la mère de Jésus, etc.). Inversement, quelques apostats ont reçu, de manière éphémère, une autorité ou un don divin (Mt. 7:22).

Il n'y a pas de lien **automatique** entre la **foi** et l'**autorité** pour faire des miracles. L'autorité est toujours le **monopole** de Dieu, même quand il la **délègue** selon sa sagesse. Jésus lui-même, un Homme à la foi parfaite, **dépendait en permanence** du mandat divin (Jn. 5:19), pour enseigner et pour faire des prodiges.

Moïse, Elie et Elisée, des hommes de l'Ancienne Alliance, ont chacun fait plus de miracles que Jean-Baptiste (pourtant “*plus grand*” qu'eux, Mt. 11:11), ou que Timothée, ou que Silas, ou que Luther, etc.

- A **Béthesda**, Jésus n'a guéri qu'un seul malade, et il n'écumait pas les hôpitaux malgré sa compassion pour les hommes. Il n'est même pratiquement jamais allé vers les païens qui devaient pourtant bientôt hériter du salut (dire que Jésus laissait ce travail aux apôtres ne suffit pas à expliquer cet aspect de la pensée de Dieu).

- Les **disciples** avaient reçu autorité pour guérir les malades quand Jésus les avait envoyés en mission, mais, sans mandat, ils sont été impuissants devant un **enfant épileptique** (Mc. 9:14-29).

- Si **toute foi** était à la portée des efforts pieux de tout croyant, il n'y aurait pas besoin des “*dons des miracles des guérisons, ni du don de la foi*” (1 Cor. 12:9, 28), même s'ils sont pareillement mis en œuvre par “*le même esprit de foi*” (2 Cor. 4:13).

c) C'est sur cette question de la **foi qui produit des miracles**, que Jésus va maintenant apporter des précisions à ses disciples fascinés par la puissance qui a fait mourir si rapidement un figuier.

- **Mt. 21:21, Mc. 11:23** “**Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi et que vous ne doutiez point, non seulement vous feriez ce qui a été fait à ce figuier, mais quand vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, ... et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce qu'il dit arrive, ... cela se ferait ... il le verra s'accomplir.**” :

- a) La locution : “**Je vous le dis en vérité**” est l'équivalent de la **formule solennelle** utilisée par les prophètes de l'AT prêtant leur bouche à l'Eternel : “*Ainsi dit l'Eternel !*”

d) Jésus dispense ici le même enseignement sur la foi permettant d'accomplir n'importe quel miracle, que lors de l'échec des disciples devant l'**enfant épileptique** en Galilée (Mc. 9:14-29 ; cf. étude n° 129).

A cette occasion, il avait d'abord reproché à la foule des critiques et des moqueurs d'être une “*race incrédule et perverse*” qu'il ne pourrait supporter longtemps (Mt. 17:17 ; cela ne s'adressait évidemment pas aux apôtres). Puis il s'était tourné vers le père de l'enfant :

Mc. 9:22-23 (dialogue entre le père de l'enfant et Jésus) “(22) *Mais, si tu peux quelque chose, viens à notre secours, aie compassion de nous.* (23) *Jésus lui dit : Si tu peux* (il y a beaucoup de tristesse désabusée dans cette réflexion de Jésus, mais pas de condamnation) ! **Tout est possible à celui qui croit.**”

En cette circonstance, **seul Jésus avait cette foi**, il était le seul à “**croire avec une certitude absolue**” car le Père avait libre accès en lui. Puis Jésus avait enseigné les disciples à part :

Mt. 17:19-20 “(19) *Alors les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent en particulier : Pourquoi n'avons-nous pu chasser ce démon ?* (20) *C'est à cause de votre incrédulité* (la foi qui les avait poussés à suivre Jésus était cependant bien réelle), *leur dit Jésus. Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle se transporterait ; rien ne vous serait impossible* (voir aussi Lc. 17:6 où le sycomore est remplacé par la montagne).”

- “**Tout est possible à celui qui croit**” et “**rien n'est impossible à celui qui a de la foi**” sont des affirmations similaires qui soulignent un même fait : au stade actuel de la Rédemption, **seul Dieu** peut dire que **rien ne lui est impossible**, car non seulement il a la foi, mais il est Foi et Puissance. Il ne peut douter de lui-même.

- Les prodiges, les guérisons, les miracles accomplis par Jésus, le Fils de Dieu, révèlent que Dieu veut certes déléguer aux hommes une partie de sa nature de foi, mais ce sera selon **son calendrier**.

- Jésus a admiré **la foi de Jaïrus** (Mt. 9:20-26) : cette foi était donc réelle, et cependant cet homme n'avait pas la foi nécessaire pour guérir sa propre fille !

- C'est l'**incrédulité** attachée à l'homme naturel qui a empêché Pierre de marcher sur les eaux : à sa demande, Jésus lui avait adressé une invitation claire à le faire, mais **la foi nécessaire ne lui avait pas été communiquée**, et il **ne pouvait pas se la fabriquer**.

- Malgré sa bonne volonté, Pierre avait failli se noyer. Mais, plus tard, à la porte Belle du Temple (Act. 3:1-6), un infirme s'est levé à son commandement prononcé sans préparation psychologique. Il n'y avait **alors** aucun doute en Pierre !

- La foi biblique n'est pas un fusil livré avec un sac de munitions au croyant pour qu'il en fasse usage selon sa volonté sur tout gibier. Dieu ne donne rien fait à personne le Fusil. Il le prête parfois.

b) Si les disciples n'avaient eu **aucune foi**, ils n'auraient pas suivi Jésus. C'est pourquoi Jésus ne leur dit pas : “*si vous aviez la foi*”, mais : “*si vous aviez de la foi*”. Quand Pierre s'est enfoncé dans l'eau lors de sa tentative de marcher sur la mer, Jésus ne lui a pas dit : “*homme sans foi*”, mais : “*homme de peu de foi*”.

Lors de l'échec des apôtres face à l'enfant épileptique, Jésus ne leur a pas reproché d'être “*sans foi*”, mais il a voulu leur faire **prendre conscience** que même si “*une foi comme un grain de sénevé*” suffisait pour accomplir n'importe quel prodige, c'est ce “*grain*” qui leur manquait pour guérir cet enfant (voir l'étude n° 129 sur cet épisode).

- Outre sa foi (son adhésion du cœur) parfaite en son Père, **Jésus** avait la promesse, le **mandat confirmé**, que tout Israélite malade qui allait vers lui serait guéri, et il agissait en conséquence. Douter lui aurait demandé un immense effort !

- Pendant le ministère de Jésus, les **disciples** ont eu ce mandat durant quelques jours, et ils ont agi en conséquence, avec succès.

- Mais **Jésus** n'avait pas reçu un mandat général pour aller de lui-même, selon sa volonté, vers chaque malade ou chaque mort du pays : c'est à chaque fois **d'après un mandat spécifique et ponctuel**, d'après une vision, que Jésus a guéri l'impotent de Béthesda, qu'il a ressuscité le fils de la veuve de Naïn, qu'il a changé l'eau en vin, qu'il a multiplié les pains, qu'il a marché une fois sur l'eau, etc. Il ne créait pas des pains à chaque repas.

c) Les expressions “*avoir de la foi comme un grain de sénevé*” et “*avoir de la foi*” ont le même sens.

La question n'est donc pas, contrairement à ce que croyaient les disciples, “*quelle est la recette pour posséder la foi capable de dessécher un figuier*”, mais :

- de **progresser dans l'intimité** de la pensée et des sentiments du Christ (“*croyez*”) ;
- d'être **disponible** pour le cas où l'Esprit ouvrirait une porte, ou voudrait nous accorder “*de la foi*” pour une œuvre particulière, éphémère ou non ;
- de **ne pas se résigner** à l'absence de dons surnaturels dans le Corps, et **demander**, avec l'humilité qui était en Christ, que les dons promis au Corps puissent se manifester davantage ;
- de **se réjouir** quand un **autre** membre du Corps reçoit “*de la foi*” ;
- être **attristé** par l'insuffisance de notre intimité avec le Père et de notre amour pour autrui, plutôt que de notre absence de puissance voyante.

Rien n'empêche néanmoins un croyant ou une croyante de prier pour les malades (pour autrui ou pour lui-même), même s'il ne pense pas avoir reçu spécifiquement “*de la foi*” pour cela.

d) Aucun **entraînement** psychologique ne convaincra un homme de bon sens qu'il peut déplacer une montagne. Mais un **toucher de Dieu** peut en un instant le convaincre totalement qu'il peut influencer sur la marche apparente du soleil, avec accomplissement du miracle ! La confirmation du fait a été reçue avant son accomplissement.

Un croyant, s'il n'a pas été ainsi touché par Dieu, et malgré sa connaissance des promesses écrites dans la Bible, ne peut dire, avant de prier pour un malade : “*Je te promets que tu vas être guéri.*”

- Sinon, face à l'échec, et pour sauver la face, il est alors commode **d'accuser le malade non guéri** de manquer de foi !

- Le **figuier** n'avait pas de foi. Jésus n'a jamais dit que le **sycamore** ou que la **montagne** devait avoir la foi. **Lazare** dans son tombeau n'avait pas de foi pour être ressuscité.

e) **Abraham** avait progressé sur ce chemin, et pourtant, ce “*père de la foi et des croyants*” n'est pas connu comme ayant accompli des prodiges spectaculaires. C'est Dieu qui décide du **champ d'application** de la foi.

Rom. 4:20-21 “(20) *Il ne douta point, par incrédulité, au sujet de la promesse de Dieu ; mais il fut fortifié par la foi, donnant gloire à Dieu, (21) et ayant la pleine conviction* (assise sur des expériences surnaturelles et non mentales) *que ce qu'il promet il peut aussi l'accomplir.*”

- **Mt. 21:22, Mc. 11:24** “*C'est pourquoi ... tout ce que vous demanderez avec foi par la prière ... en priant, croyez que vous l'avez reçu ... vous le recevrez ... et vous le verrez s'accomplir.*” :

a) Ce n'est **pas une redite** de la promesse précédente (“*Si vous aviez de la foi et si vous ne doutiez point ...*”), mais elle en est une **suite** logique.

Ce n'est **pas une redite** car, selon la promesse précédente, pour dessécher un figuier, ou déplacer un sycamore ou une montagne, pour guérir un aveugle, pour créer un poisson, il suffit de “**dire**” avec **foi** pour que le miracle s'accomplisse. Ici, il suffit de “**prier**” Dieu avec foi pour recevoir à coup sûr ce qui est demandé.

- Dans le premier cas un **ordre** est donné. Dans le second cas une **requête** est formulée.

- Dans le premier cas l'homme devient une **bouche de Dieu**. Dans le second cas l'homme est un **intercesseur**. Les deux fonctions, ordonner et prier, peuvent aller de pair ou se succéder chez un même individu.

Mais ce verset est le **prolongement logique** du verset précédent car, dans les deux cas, **le doute est banni** : celui qui ordonne **sait** qu'il va être **obéi** quoi qu'il ordonne, et celui qui prie **sait** qu'il va être **exaucé** quoi qu'il demande (“**tout**”). La locution de causalité “**c'est pourquoi**” rapportée par Marc souligne la cohérence qui unit les deux affirmations. Dans les deux cas, il y a une condition : celui qui “**dit**” ou celui qui “**prie**” doit avoir “**la foi**” dont Jésus a parlé précédemment, et qui n'est autre que “**la foi comme un grain de sénevé**”, une foi invincible.

La **parole invincible** a été illustrée par les paroles de Jésus qui ont entraîné la mort subite du figuier. La **prière invincible** a, quant à elle, été illustrée lors de la résurrection de Lazare :

Jn. 11:42 “*Pour moi, je savais que tu m'exauces toujours* (il y a réponse à une prière assurée du succès) ; *mais j'ai parlé à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé.*”

Dans les deux cas (la “**parole dite**” et la “**prière**”) il y a mise en œuvre de “**la foi**” minuscule comme un “**grain de sénevé**” mais **surnaturelle** (car voyant l'invisible) et **irrésistible**. Dans les deux cas **l'absence de doute** est surnaturelle (elle est étayée par des **preuves préalables** fournies par Dieu : vision, parole précise, etc.).

- Mais rien n'interdit au croyant d'émettre des prières même si **l'assurance** est remplacée par la simple **espérance**, d'autant que l'homme ne sait même pas ce qu'il convient de demander.

Rom. 8:26-27 “(26) *De même aussi l'Esprit nous aide dans notre faiblesse, car nous ne savons pas ce qu'il nous convient de demander dans nos prières. Mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; (27) et celui qui sonde les cœurs connaît quelle est la pensée de l'Esprit, parce que c'est selon Dieu qu'il intercède en faveur des saints.*”

- La plupart de ceux qui s'approchaient de Jésus avaient l'espérance mais non l'assurance.

b) Cette **foi parfaite** n'a été que rarement manifestée dans l'histoire du christianisme (même aux temps apostoliques (cf. le Livre des Actes). Il est probable qu'elle sera manifeste avec beaucoup plus d'empileur à la fin de la période de l'Eglise issue des Nations : l'Eglise fera alors **les mêmes œuvres** que Jésus-Christ (la “**parole prononcée et exécutée**” avec une “**foi parfaite**”) parce qu'elle aura **le même cœur** que Jésus-Christ ! Seront alors manifestés de vrais fils et de vraies filles de Dieu.

Phil. 3:17 “*Soyez tous mes imitateurs, frères, et portez les regards sur ceux qui marchent selon le modèle que vous avez en nous.*”

Les commentaires qui suivent sont une tentative pour dégager la **cohérence des Ecritures** et éclairer des **faits** qui alimentent la perplexité des croyants, ou qui les découragent, et pour dénoncer certaines illusions dommageables. C'est le plus souvent au sujet de la guérison des corps que les nombreux échecs des prières sont les plus déroutants (ces prières étaient donc “**non invincibles**”).

b1- La **guérison** des corps fait partie de la Rédemption (le relèvement de ce que la chute a abattu), au même titre que le **salut de l'âme** ou que **la fin de la famine**. Or il faut constater que beaucoup de nouveaux croyants ressortent des eaux du baptême avec les mêmes infirmités et les mêmes difficultés économiques qu'avant leur conversion à Jésus-Christ, alors que des païens peuvent être guéris miraculeusement au Nom de Jésus-Christ.

Quand Adam et Eve ont été mis au bénéfice du manteau ensanglanté de l'Agneau (Gen. 3:21), ils n'ont pas échappé pour autant à la vieillesse puis à la mort.

Un autre **constat** : si des malades ont été guéris spectaculairement en réponse à la **prière** ou à la parole d'autorité de **chrétiens anonymes**, le Livre des Actes et l'histoire de l'église montrent que les guérisons ont été le plus souvent concentrées dans le cadre de l'activité de quelques **ministères** (masculins ou féminins) en nombre réduit.

Act. 5:12 “*Beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient au milieu du peuple par les mains des apôtres. Ils se tenaient tous ensemble au portique de Salomon.*”

b2- Il est intéressant d'examiner d'autres promesses d'exaucement des prières (la liste n'est pas exhaustive), prononcées dans d'autres circonstances, et d'examiner les conditions qui y sont attachées (ce qui complique la situation : le Ciel n'est pas un distributeur automatique de bénédictions !) :

Mt. 7:7-11 “(7) **Demandez**, et l'on vous donnera ; **cherchez**, et vous trouverez ; **frappez**, et l'on vous ouvrira. (8) Car **quiconque demande reçoit**, celui qui cherche **trouve**, et l'on ouvre à celui qui frappe. (9) Lequel de vous donnera une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ? (10) Ou, s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? (11) Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de **bonnes choses** à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il de **bonnes choses** à ceux qui les lui demandent.”

Jn. 9:31-32 “(31) Nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs ; mais, si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce. (32) Jamais on n'a entendu dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né.”

Jn. 15:7 “**Si vous demeurez en moi**, et que mes paroles demeurent en vous, **demandez ce que vous voudrez**, et cela vous sera accordé.”

1 Jn. 5:14-15 “(14) Nous avons auprès de lui cette **assurance**, que **si nous demandons quelque chose selon sa volonté**, il nous écoute. (15) Et si nous savons qu'il nous écoute, **quelque chose que nous demandions**, nous savons (et non pas : nous espérons, nous récitons) que **nous possédons la chose que nous lui avons demandée**.”

Selon ces versets, les **promesses** d'exaucement sont pour les requêtes de “**ceux qui demeurent** (il a d'abord fallu qu'ils y entrent, puis qu'ils s'y enferment) **en Jésus-Christ**” (Jn. 15:7), de “**ceux qui demandent selon la volonté de Dieu**” (1 Jn. 5:14), de “**ceux qui demandent, cherchent, frappent**” (Mt. 7:7:11). Les vierges folles ont frappé ... mais en vain : elles ne font pas partie des “**quiconque**” de Mt. 7:8.

Les “**bonnes choses**” (Mt. 7:11) qui peuvent être **demandées avec assurance** ont été indiquées par Jésus dès le début de son ministère en **Mt. 6:33** : ce sont celles qui concernent la **purification de l'âme**.

Celles qui concernent le **corps** (la santé et les biens matériels légitimes) sont “**données par-dessus**”, selon la sagesse de Dieu. Mais elles ne sont pas les “**premières**” choses. Ne pas respecter cette **hiérarchie** est cause de désillusions.

Mt. 6:33 “**Cherchez premièrement le Royaume et la Justice de Dieu ; et toutes ces choses** (celles qui concernent les besoins légitimes du corps) **vous seront données par-dessus**.”

Les choses “**du Royaume de Dieu et de sa Justice**” ont été énumérées par Paul en Gal. 5:22 “**Le fruit de l'Esprit** (c'est donc aussi le fruit de la Croix offerte par le Père à chacun de ses enfants), **c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bienveillance, la fidélité, la douceur, la tempérance**.” La “**sagesse**” appartient à cette “**Justice du Royaume**” :

Jc. 1:5-6 “(5) Si quelqu'un d'entre vous manque de **sagesse**, qu'il l'a demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée. (6) Mais qu'il la demande **avec foi, sans douter ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre**.”

b3- La guérison des corps, le bien-être matériel, la puissance pour accomplir des miracles ne sont **pas mentionnés** dans cette liste de Galates 5 ! Et Dieu ne veut pas que ses enfants se prennent pour des magiciens !

- Dans la prière dite “**modèle**” (Mt. 6:9-13), le croyant est invité à prier pour que cette “**justice**” règne sur terre **en lui-même** (pour qu'il puisse ensuite aider le reste du monde). Or l'homme naturel a tendance à prier pour que la “**justice**” soit chez les autres autant qu'elle est, pense-t-il, chez lui !

- La **bonne santé** du croyant, aussi désirée par Dieu et légitime soit-elle, ne fait pas partie des “**premières choses**”, mais de ce qui est donné en sus. Les raisons des maladies dont ont été atteints des héros de la Bible (Isaac a perdu la vue, Elisée est mort de maladie, etc.) et de grands serviteurs de Dieu dans l'Eglise issue des Nations, font partie de la sagesse cachée de Dieu qui aime ses enfants, et ne perd pas une seconde pour les bénir (il déploie envers eux l'infinie grandeur de sa puissance, Eph. 1:19, mais en voyant plus loin que l'horizon d'une vie terrestre humaine).

- Quant à l'**autorité** pour guérir les **autres** (par imposition des mains, etc.), ou pour les bénir dans leur vie professionnelle, elle appartient à la sphère de ce qui est **donné** selon la sagesse de Dieu (il choisit l'heure, le lieu, l'agent, l'intensité de ses interventions).

b4- Onésime, l'ancien esclave de Philémon (Phm. v.10) n'a pas été libéré en réponse à une prière ou à un miracle, mais par une **fuite** opportune (et sans doute voulue par Dieu), et Paul a cautionné cette délivrance.

- Onésime était pourtant au bénéfice de la Rédemption qui avait libéré les **Hébreux** de l'oppression sociale en Egypte (cet aspect politique de la Rédemption est souvent passé sous silence, parce qu'il n'est pas apparent dans l'épisode du serpent d'airain, mais l'esclavage fait partie des mauvais fruits de la chute).

- Des guérisons sont de même obtenues non par des miracles, mais par la médecine. Ces affranchissements font partie des choses **données** par-dessus, de même que le pain et le vêtement (Mt. 6:31-32).

- Le prophète **Daniel** n'a jamais été délivré de son exil en pays païen.

b5- Les **miracles** n'ont pas cessé avec la mort des apôtres, mais ils sont encore sans commune mesure avec ce qui se produira quand les fils de Dieu seront pleinement manifestés, quand leur communion avec le Fils sera aussi parfaite que celle de Jésus avec le Père, quand le statut de **fils d'adoption** leur donnera le droit d'accès à la **plénitude** de l'Esprit de Christ.

| MATTHIEU | MARC 11 | LUC 17 | JEAN |
|----------|--|-----------|------|
| | <p>25. Et, lorsque vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses.</p> <p>26. Mais si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.</p> | | |

a) Les disciples avaient été subjugués par le miracle du figuier desséché en réponse à une simple parole de Jésus.

Jésus leur enseigne alors les **deux conditions** à respecter (ce sont aussi des **objectifs**) par les disciples désireux de marcher à l'exemple du Maître dans le domaine du miracle en réponse à “*la prière de la foi*” (une prière invincible) dont Jésus vient de parler.

- La **première** condition examinée précédemment (Mt. 21:21-22, Mc. 11:22-24) concerne les relations de l'enfant de Dieu **avec Dieu** : il faut **avoir foi en Dieu**, ce qui signifie ici l'observation du plus grand de tous les commandements : **aimer Dieu de tout son être**.

- La **seconde** condition, énoncée maintenant, concerne les relations avec **autrui**, en particulier l'exercice du **pardon** qui représente l'esprit du second plus grand commandement : **aimer autrui comme soi-même**.

Dans le Corps de Christ, dans les assemblées et les foyers, le refus de pardonner, la rancœur, l'amertume sont des **obstacles majeurs** sur la route menant à Sion, et au rendez-vous de l'Epouse avec Jésus-Christ. Ces sentiments sont des manifestations de **l'orgueil**.

b) Ces deux versets de **Marc** ont été examinés et commentés dans l'étude n° 56, en parallèle avec **Mt. 6:14-15** à cause du thème commun aux deux textes : celui du **pardon**. Ces commentaires sont repris ici.

Mt. 6:14-15 (lors du discours sur la montagne) “(14) *Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi ; (15) mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.*”

Ici, Jésus met plus spécifiquement l'**exercice du pardon** en relation avec l'**efficacité de la foi victorieuse** et de la **prière victorieuse**.

- **Mc. 11:25** “*Et, lorsque vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses.*” :

Ce verset révèle la **conséquence** sur la **prière** de l'obligation faite au croyant d'être animé par une dynamique de miséricorde. Ceux qui ont été pardonnés (et ils auront encore besoin de l'être) doivent pardonner.

Eph. 4:32 “*Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ.*”

La répétition (v. 25 et 26) de la référence à “*votre Père qui est dans les cieux*” souligne à la fois la **sainteté**, la **puissance** de Celui qui examine les prières, mais aussi la sensibilité de Celui qui a offert l'**Alliance de miséricorde**. C'est Lui qui est blessé par chaque refus de pardonner de Ses enfants. Or c'est lui seul qui peut déléguer une partie de son autorité pour que de simples hommes puissent déplacer une montagne.

- a) “**Pardoner**”, c'est demander que l'**offense** ne soit pas, si possible, prise en compte par le **tribunal céleste**.
- Dieu peut alors décider d'effacer la dette.
 - Dans d'autres cas, Dieu fera connaître à la conscience du coupable qu'il doit faire une démarche auprès de la victime (si elle est encore vivante), ou auprès de Dieu (si la victime est morte).

Le texte implique que le **pardon** doit être accordé **le plus rapidement possible**, dès que le danger d'amertume est détecté par le croyant, et **avant que ce dernier émette une requête**.

Ce verset révèle ainsi que le **refus** de pardonner est un **obstacle majeur à l'exaucement** d'une prière, d'une louange, d'un partage du pain et du vin.

Le Serpent, qui connaît cette loi divine, fait tout pour que les enfants de Dieu soient offensés par d'autres enfants de Dieu ... et pour qu'ils ne pardonnent pas.

- b) Jésus a demandé au croyant de supporter avec patience des **injustices mineures** et **temporaires**, comme par exemple une gifle reçue sur la joue droite (Mt. 5:59), mais cela ne signifie pas que le croyant doit renoncer à ses droits lorsqu'ils sont gravement bafoués.

Ce que Jésus demande à la victime qui veut faire respecter ses droits, c'est de ne jamais cultiver la haine et la vengeance. Jésus ne veut pas que le croyant soit contaminé par un esprit démoniaque qui **attriste le Saint-Esprit**, car, ne pas pardonner, c'est “**maudire**” l'autre !

De même ici, où il est question d'**offenses** et d'**outrages**, le **devoir de pardonner** n'interdit pas, par exemple, le **recours aux tribunaux** face à des injustices graves.

- Ne fallait-il pas s'opposer à Hitler sous prétexte qu'il “*ne faut pas résister au méchant*” (Mt. 5:39) ?
- Ne faut-il pas porter plainte contre un **criminel** ? Si une **épouse est battue** par un mari brutal, ne doit-elle pas protéger sa dignité, son intégrité physique, l'équilibre de ses enfants ?

Rien dans la Bible n'interdit dans ces cas d'avoir **recours, dans un esprit de justice, à la loi** humaine qui, malgré ses imperfections, reflète parmi les hommes l'**attribut de justice de Dieu**.

Ne pas sévir avec justice contre de telles personnes serait une faute contre les innocents.

- c) Jésus n'a jamais interdit le recours aux tribunaux. Il appartient peut-être aux chrétiens d'œuvrer pour que les lois soient toujours plus justes, et appliquées plus équitablement (c'est pourquoi Paul leur demande de prier pour les autorités, et non pour leur disparition). Les chrétiens ne devraient-ils pas **prier pour que les criminels soient arrêtés** ?

Paul a utilisé la **loi romaine** pour échapper à ses persécuteurs Juifs ! Paul prévoyait même des tribunaux **dans les assemblées** pour les litiges, même s'ils n'avaient sans doute à traiter que des affaires bénignes !

- d) “**Pardoner**”, ce n'est pas tenir le coupable pour innocent. C'est prendre en compte l'ignorance du coupable (qui ne pense même pas qu'il doit se repentir). C'est désirer que cela ne se reproduise pas, mais ce n'est pas désirer voir le coupable subir une souffrance au moins aussi grande que celle qui a été endurée par la victime.

- La Bible ne demande pas au croyant persécuté d'**embrasser** son bourreau, mais de s'en protéger et de **pleurer** sur ce dernier comme Jésus a pleuré sur Jérusalem.
- **Joseph** n'a pas souhaité que ses frères subissent ce qu'ils lui avaient fait subir.

- e) Etre “**debout**” pour prier était une posture commune. Il n'y avait pas de chaises dans le temple, mais le peuple savait se reposer en posture accroupie. Lever les mains, se prosterner, etc., formaient une gestuelle laissée à la liberté de chacun.

• **Mc. 11:26** “**Mais si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.**” :

- a) Le miracle de jugement qui vient d'avoir lieu contre le figuier, donne du relief à l'exhortation répétée au pardon. Il n'y avait en Jésus **aucune haine** contre ceux qui avaient décidé de le faire mourir.

Il n'y aura aucune place à l'esprit de vengeance dans les fils de Dieu quand ils seront pleinement manifestés. Ils auront été formés et testés pour cela durant leur vie terrestre, afin d'être **des administrateurs dignes de leur Père**.

- Un fils de Dieu **doit pardonner comme** le Père lui a pardonné, au prix du Fils crucifié, avec le souci du destin éternel du méchant.
- Celui **qui pardonne** pourra être pardonné à son tour si nécessaire (et cela le sera).
- Celui **qui ne pardonne pas** ne pourra pas être pardonné quand il en aura besoin (et cela arrivera).

b) Jésus juge le **“pardon des offenses”** subies si essentiel qu'il insiste et **répète** ce commandement, car il sait combien sa mise en œuvre est **contraire** à la réaction habituelle de l'homme déchu. En effet, chez l'homme naturel (qui est régi par ce que Paul appelle **“la chair”**), le **ressentiment violent**, l'esprit de **condamnation aigre** et l'esprit de **vengeance** sont toujours actifs. Il sait même se **dissimuler** pour ne pas être détecté par son hôte.

Parmi les œuvres de la chair (de la nature déchue de l'homme) dénoncées par Paul en Gal. 5:19-21, un grand nombre résultent du manque d'amour et du refus de pardonner : *“les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie”*. Et Paul, s'adressant à ceux qui se réclament de Dieu, ajoute : *“ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le Royaume de Dieu.”*

L'**esprit de non-pardon** est **agressif** et **diabolique** : l'accusation est entretenue avec le désir de **faire souffrir** le coupable, ou de le faire disparaître, et non pas de le **relever**.

Cet esprit est celui qui alimente **“la colère”** que Jésus a assimilée à un esprit de meurtre (Mt. 5:22).

Cet esprit maintient le fautif sous la **malédiction**, et Satan peut dès lors se servir de ce sentiment pour **nuire aux deux** personnes impliquées (celle qui n'est pas pardonnée, et celle qui ne pardonne pas).

Si Dieu, à cause de sa justice, écoute les **accusations justifiées** de **Satan** contre les hommes, il écoute aussi les **accusations justifiées** des **hommes** contre les hommes.

Prov. 19:11 *“L'homme qui a de la sagesse est lent à la colère, et il met sa gloire à oublier les offenses.”*

On peut aussi ajouter que celui qui refuse de pardonner n'a peut-être jamais su ce que signifie **avoir été pardonné**.

c) Cet **esprit de pardon** doit se manifester **quelle que soit l'identité** de l'offenseur (croyant ou non).

Etienne, à l'image de **Jésus**, a pardonné alors que **ses meurtriers ne lui demandaient même pas pardon**, et qu'ils n'étaient **pas ses frères en la foi**. Il y avait certes une parenté ethnique entre Etienne et ses bourreaux, mais il y a de même une parenté adamique entre **tous les hommes**.

Act. 7:60 *“Puis, s'étant mis à genoux, Etienne s'écria d'une voix forte : Seigneur, ne leur impute pas ce péché ! Et, après ces paroles, il s'endormit.”*

Lc. 23:34 *“Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ...”*

Dieu lui-même donne l'exemple : il a aimé une humanité devenue monstrueuse d'impiété, de méchanceté, d'orgueil, d'inintelligence, de rébellion, etc. Il n'a pas fermé les yeux, mais il **n'a pas attendu** que l'homme lui demande pardon pour le prévenir, l'appeler, lui offrir le sacrifice de l'Agneau innocent.

Lév. 19:14 *“Ne maudis pas un sourd.”*

Mt. 7:1-2 *“(1) Ne jugez point (Jésus met en garde contre les sentences hâtives qui condamnent impulsivement), afin que vous ne soyez point jugés. (2) Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez.”*

Jc. 2:12-13 *“(12) Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, (13) car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement.”*

d) Comment concilier ces affirmations avec la prière des âmes sous l'autel en **Ap. 6** ?

Ap. 6:9-10 *“(9) Quand il ouvrit le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés à cause de la parole de Dieu et à cause du témoignage qu'ils avaient rendu. (10) Ils crièrent d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, Maître saint et véritable, tardes-tu à juger, et à tirer vengeance de notre sang sur les habitants de la terre ?”*

Ces âmes saintes ont demandé le pardon de leurs bourreaux. Mais ici elles aspirent à **l'avènement** de Jésus-Christ, or cet avènement sera aussi celui du **jugement** des **méchants irréductibles**.

De même, Dieu qui donne l'exemple de la miséricorde et de la patience dans l'attente d'un retour du coupable, a fixé **un jour où l'intercession cessera**, un jour où ces méchants seront jetés dans l'étang de feu.

Il n'y a déjà plus de pardon possible pour **Satan** et pour ceux qui blasphèment contre le Saint-Esprit, car Dieu, dans sa parfaite connaissance des cœurs, **sait** qu'ils refuseront toujours l'Alliance proposée par Dieu.

Si le **croyant** ne doit pas **maudire**, il est par contre autorisé à **prévenir** une personne qui est sous la malédiction de Dieu. De même, quand **Dieu** prononce une malédiction par une bouche prophétique (2 R. 2:24, Mt. 25:41; cf. la Loi de Moïse), c'est souvent en espérant une repentance.

e) Le NT est parsemé de **paroles solennelles** sur le thème du pardon : **“bénissez ceux qui vous maudissent”, “si ton ennemi a faim, donne-lui à manger”, “si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses”, “bénissez ceux qui vous persécutent”, “le jugement est sans miséricorde pour qui n’a pas fait miséricorde”, “ne vous plaignez pas les uns des autres”, etc.**

Mt. 5:44-45 “(44) Mais moi, je vous dis : **Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent,** (45) **afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.**”

Rom. 12:20-21 “**Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s’il a soif, donne-lui à boire ; car en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête. (21) Ne te laisse pas vaincre par le mal (c’est donc parfois un combat), mais surmonte le mal par le bien.**”

Mt. 6:12 “**Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.**”

Mt. 18:21-22 “(21) Alors **Pierre s’approcha de lui, et dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu’il péchera contre moi ? Sera-ce jusqu’à sept fois ? (22) Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu’à sept fois, mais jusqu’à soixante-dix fois sept fois.**” (Jésus poursuit avec la **parabole du méchant débiteur**, v.23 à 35).

Mt. 18:32-35 “(32) Alors le maître fit appeler ce serviteur, et lui dit : **Méchant serviteur, je t’avais remis en entier ta dette, parce que tu m’en avais supplié ; (33) ne devais-tu pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j’ai eu pitié de toi ? (34) Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu’à ce qu’il eût payé tout ce qu’il devait. (35) C’est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.**”

Rom. 12:14 “**Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas.**”

Eph. 4:32 “**Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ.**”

1 Cor. 4:12-13 “(12) ... **injurés, nous bénissons ; persécutés, nous supportons ; (13) calomniés, nous parlons avec bonté ; nous sommes devenus comme les balayures du monde, le rebut de tous, jusqu’à maintenant.**”

1 P. 3:9 “**Ne rendez point mal pour mal, ou injure pour injure (ce serait ajouter du feu au feu) ; bénissez, au contraire, car c’est à cela que vous avez été appelés, afin d’hériter la bénédiction.**”

Jc. 5:9 “**Ne vous plaignez pas les uns des autres, frères, afin que vous ne soyez pas jugés : voici, le juge est à la porte.**”

2 P. 20-24 “(20) En effet, quelle gloire y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir commis des fautes ? Mais **si vous supportez la souffrance lorsque vous faites ce qui est bien, c’est une grâce devant Dieu** (c’est une injustice douloureuse selon la chair, mais, selon Dieu, c’est l’occasion d’une progression spirituelle aux fruits éternels). (21) **Et c’est à cela que vous avez été appelés** (les injustices subies font donc partie du Plan divin pour ses élus, non pour les sauver, mais pour qu’ils grandissent), parce que **Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces,** (22) **lui qui n’a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s’est point trouvé de fraude ; (23) lui qui, injurié, ne rendait point d’injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s’en remettait à celui qui juge justement ; (24) lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice** (c’est-à-dire vivre pour Dieu) ; **lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris** (ici, il s’agit de la guérison du péché et du mal).”

f) **“Pardonner à un ennemi”, “lui donner à manger”, “le bénir”,** sont autant d’applications pratiques du commandement plus général de Jésus : **“Aimez vos ennemis”**.

Dans le NT, **“aimer”**, c’est souhaiter que l’autre, un frère ou un ennemi, grandisse selon les critères de Dieu.

• Cela n’a rien à voir avec la **sentimentalité souvent éphémère, relative et égoïste** que chantent les poètes.

• **“Aimer un ennemi”** ce n’est pas éprouver pour lui les mêmes sentiments que ceux que l’on éprouve pour un conjoint ! Jésus n’avait pas les mêmes sentiments envers Caïphe, Judas, Jean, mais il s’est livré pour offrir le même salut à tous.

“Aimer un ennemi”, c’est prendre en considération son **destin éternel**, et c’est donc **devenir son avocat** devant Dieu, en espérant sa conversion, sans cacher la gravité de son état et de son outrage. Seul un enfant de Dieu a cette vision de l’éternité et peut donc **“aimer un ennemi”** et lui **“pardonner”** de cette façon.

• Telle était l’attitude d’**Abraham** envers les Sodomites : il n’aurait pas pu intercéder pour eux en les haïssant, ni en étant indulgent !

• Quand **Etienne** a été lapidé, la **vision céleste** ne laissait aucune place à l’esprit de vengeance contre ses meurtriers.

• **Le manque de vision empêche de pardonner** selon le sens biblique de ce mot.

g) L'exercice du **pardon** ne signifie pas pour l'homme **l'oubli**, ce qui ne serait possible que par l'œuvre du **temps** ou par **l'amnésie**. Au contraire, le pardon s'exerce **malgré la mémoire** !

Un tel croyant est capable de **côtoyer** la personne qui l'a offensé sans amertume rancie (mais il peut être amené à l'éviter, par exemple si sa propre sécurité l'exige). Si la **bouche** “*pardonne*”, le **regard** ne doit pas “*changer de trottoir*”.

Jésus n'approuve pas la bouche qui déclare “*pardonne*” mais qui ne peut s'empêcher de distiller des sous-entendus amers.

h) Il n'appartient pas à un homme **d'accorder le pardon à la place de** ceux qui ont été outragés. Ce n'est pas aux **descendants des martyrs** Juifs ou chrétiens de pardonner le mal fait par les bourreaux. Cela est désormais la prérogative de Dieu.

i) Si Jésus a prononcé un tel commandement, c'est qu'il **a considéré que ses disciples, une fois nés de nouveau, seraient capables** de le mettre en pratique. L'exemple d'Etienne prouve qu'il a eu raison.

Dire que c'est **impossible** est donc un **mensonge** inspiré par les ténèbres, et parfois une tentative de **se disculper**.

Pardonne **s'apprend**, souvent grâce au jugement de soi-même.

Jésus-Christ revient pour une Eglise qui aura entrepris de progresser sur cette voie.

Pour les croyants qui ont été **profondément outragés et blessés** (par ex. les personnes torturées, ou victimes de sévices épouvantables, etc.) la mise en pratique de ce commandement peut être difficile et douloureuse.

La compassion de **Dieu tient sans doute compte** de ces situations.

j) Si les commentaires précédents sont corrects, l'enseignement dispensé ici par Jésus au sujet de la foi produisant des miracles peut se résumer ainsi : **pour que l'Eglise des élus fasse les mêmes œuvres** miraculeuses que Jésus-Christ, il faut

- que les élus aient les **mêmes sentiments que lui envers le Père**,
- que les élus aient les **mêmes sentiments que lui envers les hommes**,

Si Jésus a donné cet enseignement, c'est qu'il a cru que non seulement c'était **possible**, mais en outre que cela **se produirait certainement**. Si Jésus a donné cet enseignement juste après la promesse que l'Eglise **ferait les mêmes œuvres que lui**, c'est que le pardon des offenses subies permettra à l'Eglise d'**être comme lui** !

| MATTHIEU | MARC | LUC 17 | JEAN |
|----------|------|---|------|
| | | 5. Les apôtres dirent au Seigneur : Augmente-nous la foi. 6. Et le Seigneur dit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce sycomore : Déracine-toi, et plante-toi dans la mer ; et il vous obéirait. | |

Il n'est pas aisé de préciser **où** et **quand** ces deux versets ont été prononcés. Nous les avons insérés ici à cause de l'enseignement dispensé sur “*la foi comme un grain de sénevé*”.

• **Lc. 17:5 “Les apôtres dirent au Seigneur : Augmente-nous la foi.” :**

a) Les disciples **ont vu** ce qu'était une “*foi*” parfaite en action.

Ils **ont compris** qu'ils ne possédaient pas cette foi, et elle leur fait envie.

- Ils sont alléchés par la promesse de pouvoir déplacer les montagnes.
- Ils veulent une foi qui leur appartienne en propre, pour devenir ainsi des surhommes, des super magiciens.

Ils **croient** à juste titre que Dieu a prévu que son peuple posséderait une telle foi.

Comme tous les croyants faisant les mêmes découvertes, ils formulent cette prière spontanée.

Ils seront étonnés de constater, comme les autres croyants après eux, que **Jésus ne répond pas directement** à une telle requête.

Il n'a pas répondu à la requête similaire du père de l'enfant épileptique :

Mc. 9:24 “Aussitôt le père de l'enfant s'écria : **Je crois ! viens au secours de mon incrédulité !**”

Et cependant la foi peut et doit progresser :

2 Thes. 1:3 “*Nous devons à votre sujet, frères, rendre continuellement grâces à Dieu, comme cela est juste, parce que votre foi fait de grands progrès, et que l'amour de chacun de vous tous à l'égard des autres augmente de plus en plus.*”

• **Lc. 17:6** “*Et le Seigneur dit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce sycomore : Déracine-toi, et plante-toi dans la mer ; et il vous obéirait.*” :

Le “*sycomore*” désigne ici une variété de mûrier de même famille que le figuier, et aux profondes racines.

a) Contrairement à ce qu'attendaient les disciples, **Jésus n'augmente pas leur “foi”** par un simple mot de commandement (ou par une imposition des mains), comme il l'avait fait pour maudire le figuier.

Jésus a enseigné à son église que la foi qui déplace les montagnes **ne peut pas grandir plus vite que l'amour** pour Dieu et pour les autres.

C'est la **découverte progressive** des profondeurs du cœur de Jésus qui éloigne peu à peu des attraits légitimes du monde, et qui permet au Souffle de Dieu d'ouvrir les yeux du croyant et de **faire grandir la semence de Christ** en lui.

Phil. 3:7-11 “(7) *Mais ces choses qui étaient pour moi des gains, je les ai regardées comme une perte, à cause de Christ. (8) Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ, (9) et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la Loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, (10) afin de connaître Christ, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en devenant conforme à lui dans sa mort, pour parvenir, (11) si je puis, à la résurrection d'entre les morts.*”

C'est une œuvre surnaturelle. Cette “foi” est une **adhésion du cœur à la pensée révélée** de Dieu, et non pas le fruit d'une persuasion intellectuelle, même si l'intellect est très utile et très sollicité.

b) La réponse de Jésus est un **encouragement**, et **non pas une réprimande** : il suffira en effet de **très peu de foi** (comme un grain de sénevé), mais une foi spécifique sous le contrôle du Père, pour que la parole de ces hommes devienne parole de Dieu.

Une foi véritable connaît la volonté de Dieu à l'instant voulu, et la prononce. C'est ainsi que faisait Jésus : il **dépendait** en permanence de la volonté du Père, et il était en permanence prêt à **l'entendre**, à **la reconnaître**, et à **la mettre en œuvre**. Cela implique un mariage parfait des volontés.

Rien en Jésus ne faisait obstacle à la présence de l'huile dans la Lampe.
